

# SIVOM des plaines et coteaux du volvestre

**Le SIVOM de Rieux Volvestre**, créé en 1973, représente et défend les intérêts communs aux collectivités qui le composent dans les limites de son objet et de son périmètre.

Le SIVOM exerce les compétences suivantes :

- Création, gestion et entretien de structures d'animation touristiques, socio-culturelles, pédagogiques, sportives, d'intérêt syndical (ferme pédagogique, observatoire des étoiles,..)
  
- Création, gestion et entretien de services ou de structures d'accueil à but social ou médico-social (SAAD, SSIAD, portage de repas, accueil et aide aux personnes en difficultés : demandeurs d'emploi, femmes battues, ...)
  
- Autres activités :
  - Organisation et gestion d'une cuisine centrale
  - Organisation et gestion d'une régie des transports,
  - Prestations de service pour le compte des collectivités membres ou non du SIVOM, les associations, particuliers (service à la personne)
  - Travaux de création et d'entretien d'espaces verts, des sentiers de randonnées,...

Veillez trouver ci joint l'**organigramme du SIVOM** de Rieux Volvestre.

<http://www.ssiad-esa-levolvestre.fr/>

**SIVOM des  
plaines et  
coteaux du  
VOLVESTRE**

## **LA HALTE du VOLVESTRE**

40, CHEMIN DE CHANTEMESSE  
31310 RIEUX-VOLVESTRE  
Tél: 05 61 90 86 35



# **Soutien pour les aidants**

La Halte du Volvestre accueille les personnes présentant des **troubles de la mémoire** (Maladie d'Alzheimer ou apparentée,..) pour des **activités socio-culturelles ou de détente**, en groupe, encadrées par des professionnels et des bénévoles pour aider à mieux vivre le quotidien.

Des activités sont organisées :

- ⊕ promenades,
- ⊕ activités créatives,
- ⊕ ateliers cuisine,
- ⊕ exercices de bien-être,
- ⊕ jeux de société...

**ECHANGER PARTAGER  
CREER SORTIR**

Participation de **6,50 € par demi-journée**

**INSCRIPTION et RENSEIGNEMENTS  
au 05 61 90 86 35**

### **OUVERTURE**

**LUNDI de 14 h 00 à 17 h 00**

**JEUDI de 09 h 00 à 12 h 00**

**Penser à soi,  
c'est aussi penser à son proche**

Cette structure est soutenue par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne